

1983

8 janvier

Assemblée générale
M. François CALLAIS

Hommage au Président sortant, M. Louis Carolus-Barré,

Les comptes, présentés par M^e Boulc'h, sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée générale.

Le Président Carolus-Barré procède ensuite au renouvellement statutaire du Conseil d'administration, et annonce l'expiration de son mandat de Président, puisqu'il a exercé ces fonctions durant 10 ans consécutifs, ayant été 4 fois réélu pour 2 ans.

Personne n'ayant réclamé le vote à bulletin secret, la liste des 12 candidats proposés au Conseil d'administration est adoptée à l'unanimité, à main levée. Les noms des élus sont les suivants : MM. Jean-Claude Blanchet, Louis Boulc'h, François Callais, Louis Carolus-Barré, Pierre Deharveng, Jean Desmarest, Elie Fruit, Christian Lapointe, Philippe Mariau, Mme Monique Moulin, M Philippe Racinet, Mlle Brigitte Sibertin-Blanc.

Le Conseil d'administration ainsi renouvelé élira son Bureau aussitôt après la séance.

M. Callais demande alors la parole, et dans un vibrant hommage s'adresse en ces termes à M. Carolus-Barré :

Cher président, cher ami,

Votre décennat accompli, votre décision est donc inexorable. Cependant il est des hommes qui sont au-dessus de la lettre des règlements, ne serait-ce que par les services rendus.

Nous savons quel fut votre dévouement, vous imposant, une fois par mois, un déplacement fatigant, acceptant de délaissier vos travaux sur Saint Louis et son siècle dont vous êtes l'éminent connaisseur et auxquels vous vous devez, car personne actuellement n'est capable de les mener à bien autant que vous et, tout cela, afin de faire vivre une modeste société de province. Il est vrai que vous lui êtes attaché par tradition familiale et que vous aimez ce terroir de l'Ile-de-France picarde, enfin vous savez que les synthèses d'histoire générale ne devraient se construire qu'à partir de minutieuses enquêtes locales ; vous appréciez en tant que membre du "Comité des travaux historiques" le travail de nos sociétés, trop souvent méconnu ou insuffisamment exploité.

Le Conseil d'administration désignera tout à l'heure votre successeur ; d'avance celui-ci devrait considérer avec un peu d'effroi à quoi l'engage votre principat afin de ne pas trop déchoir, mais il peut rester confiant car votre présence maintenue au sein de ce Conseil lui permettra de bénéficier de votre érudition, de votre expérience et de votre notoriété ; il trouvera d'ailleurs dans ce même conseil d'autres soutiens avisés. Permettez-moi de saluer particulièrement Monsieur Jean Desmarest qui incarne avec tant de verdeur la permanence et la solidité de notre Société.

Parmi les leçons que vous nous laissez, il en est une qui me paraît particulièrement importante, c'est la probité nécessaire à l'historien qui doit constamment se référer aux documents authentifiés et critiqués ; on peut se guider sur nos prédécesseurs mais non pas les suivre aveuglément, les copier ; dans nos propres travaux originaux

un doute raisonnable doit d'ailleurs constamment nous rendre modestes et scrupuleux. Nous ne pourrons jamais l'être aussi savamment que vous.

Afin de donner à notre reconnaissance une allure un peu solennelle — cette reconnaissance est dans nos cœurs mais il est bon qu'elle soit aussi transcrite dans nos procès-verbaux, afin que nos successeurs en gardent la mémoire — je propose à notre assemblée de vous proclamer Président d'honneur.

Cette reconnaissance va s'exprimer aussi par un petit cadeau que vous recevrez des mains de celle qui pilote le navire, sous les divers commandants, notre secrétaire.

M. Louis CAROLUS-BARRÉ

Bilan de dix ans de présidence

Le président sortant rappelle les nombreuses communications présentées qui vont de la préhistoire à l'histoire la plus contemporaine, et les publications éditées, dont les plus notables sont l'édition du t. III du *Cartulaire de Saint-Corneille*, les volumes 26 et 27 du *Bulletin* (le 28 est sous presse), il clot la réunion par ce mot : « laboremus ».

5 février

R.-P. ANDRÉ

*La fondation du premier Carmel à Compiègne,
suivi d'un montage audio-visuel sur les Bienheureuses Carmélites.*

La séance du 5 février a revêtu un caractère un peu exceptionnel, d'une part du fait de la grande affluence de personnes de l'extérieur venues écouter le Père André, d'autre part en raison de la présence de Jean Legendre, maire de Compiègne, qui avait tenu à remettre lui-même à M. Carolus-Barré la médaille d'argent de la Ville de Compiègne, eu égard aux services rendus depuis 10 ans comme président de notre Société.

Le nouveau Président, François Callais, avait ouvert la séance par la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 janvier, suivie de la petite cérémonie de remise de médaille à notre Président d'honneur.

Le R.P. André, Provincial des Rédemptoristes pour la France et la Bolivie, spécialiste de Sainte-Thérèse d'Avila et du Carmel, demeurant à Strasbourg, avait réalisé à la demande du Carmel de la rue Saint-Lazare, un montage audio-visuel sur les Bienheureuses Carmélites de Compiègne guillotonnées à Paris le 17 juillet 1794. Cette présentation à caractère historico-religieux, recueillit, pendant sa diffusion, l'attention pleine d'émotion des spectateurs, à l'évocation des événements tragiques et édifiants qui ont mené à l'échafaud les 16 religieuses victimes de la Terreur.

Auparavant, le R.P. André présenta un rapide historique de la fondation du premier Carmel dans notre ville, s'appuyant essentiellement sur le manuscrit des *Chroniques du Carmel de France* conservé au Carmel de Sens.

Le monastère de Compiègne occupe le 53^e rang dans l'ordre des créations de France. Il fut fondé le 27 avril 1641, à partir du Carmel d'Amiens (lui-même 4^e fondation faite par Mère Isabelle des Anges, l'une des six filles de Sainte Thérèse arrivée en France en 1604), grâce aux libéralités d'une pieuse veuve qui s'y était retirée, Madame de Louvancourt.

Le tirage au sort désigna Compiègne plutôt que Senlis ou Soissons, comme lieu de la nouvelle fondation.